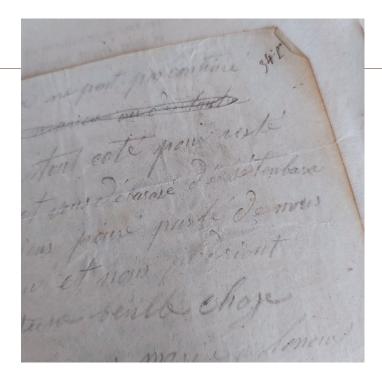


Vue générale de Gordes, carte postale vers 1920 (arch. dép. Vaucluse 7FI 50/28)

Noël 1861 à Gordes au cœur de la Provence, Théophile Auphan est tué de deux coups de fusil. L'assassin est François Denante, le maquignon du village. Il est l'amant de Fortunée, épouse de Théophile, l'une des plus belles femmes du village. Ils s'aiment passionnément jusqu'au meurtre. Arrêtés rapidement, ils sont traduits aux assises de Carpentras et condamnés aux travaux forcés à perpétuité, séparés pour toujours. i aujourd'hui Gordes compte parmi les plus beaux et les plus chics villages de France, le lieu est assez méconnu au XIXº siècle. A l'époque qui nous intéresse, le maire se nomme **Louis Moulin** et compte près de trois mille administrés. Dans la campagne, les habitants cultivent la garance pour la teinturerie mais aussi les olives, les amandes et les figues. Du côté de l'artisanat, le travail du cuir et de la soie entraine une évidente prospérité par la présence de nombreux tanneurs et cordonniers ainsi que l'installation de deux filatures sur le territoire.

C'est dans ce décor provençal qu'un assassinat perpétré la veille de Noël 1861 aura un retentissement national. Revenons quelques années en arrière, en 1857, **Fortunée Béridot** 



Billet crayonné de Fortunée saisi chez Denante (arch. dép. Vaucluse 2U438)

a 20 ans, elle est une jeune femme brune au teint mat et aux cheveux noirs. Elle porte harmonieusement la longue jupe, le fichu et le ruban de velours du pays. Tous les habitants s'accordent à dire qu'elle est l'une des plus belles femmes du village. Elle a du caractère aussi. En effet, elle a défié ses parents pour l'amour de **Théophile Auphan** et elle finit bien par épouser celui qu'elle souhaite. Les jeunes mariés s'installent alors dans la bâtisse de la Bastide-Neuve auprès de la mère de **Fortunée** devenue veuve. Ils viennent l'aider à gérer les biens conséquents de la famille.

Ils vivent quelques années de bonheur mais au début de l'année 1861, Fortunée revient à pied de la foire de Cavaillon et rencontre la carriole du maquignon François Denante qui vit à Fontblanche, à quelques centaines de mètres de la Bastide-Neuve. L'homme est marié et père de famille. Il a une quarantaine d'années, il est de bonne figure, haut en couleur et hâbleur. Cela passe tout de suite entre eux deux. Il la ramène à Gordes, pendant le chemin ils plaisantent et quelques jours plus tard deviennent amants,

des amants passionnés. Très vite, **Fortunée** reconnaît qu'elle s'est trompée en épousant **Théophile Auphan** et son mari, son vrai mari, ne peut être que **Denante**. Qui plus est, elle tombe enceinte du maquignon.

Or, le divorce possible depuis la révolution française ne l'est plus, la loi a été abolie par Louis XVIII en 1816. Fortunée se trouve alors dans une situation inextricable. Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées que les gens chuchotaient déjà de voir Denante fréquenter la Bastide-Neuve. Le mari devient gênant et la maîtresse écrit à son galant : « Il faut que cela finisse d'une manière ou d'une autre (...) Il faut vous débarrasser de cet embarras. (...) Je t'embrasse mille fois, et te serre contre mon cœur. ».

A partir de cette période, toutes les solutions de meurtre sur **Théophile** sont envisagées. **Fortunée** songe d'abord à faire jeter son mari dans le puits. Il est assez faible et malingre. Ce ne serait qu'un jeu d'enfant pour **Denante**, et l'on croirait à un accident. Ce dernier refuse



de Vaucluse



Paquet de poudre saisi chez Fortunée Béridot (arch. dép. Vaucluse 2U438)

net. Elle lui propose alors de conduire son époux à Fontaine-de-Vaucluse et de le précipiter dans le gouffre. **Denante** trouve le moyen trop compromettant. Même réponse de l'amant lorsqu'elle envisage de le pousser sous les roues d'une charrette ou de l'étouffer dans son sommeil.

Alors **Fortunée** prend les choses en mains et choisit l'empoisonnement. Elle tente plusieurs procédés : des solutions phosphoriques à l'aconit, de l'arsenic au laudanum. Les repas du mari sont fréquemment accommodés de

substances toxiques mais elle en met de petites doses. **Théophile** souffre de douleurs atroces au ventre. Il perd du poids et n'est plus que l'ombre de lui-même mais il résiste.

Elle écrit à son amant : « Si ça va si doucement, c'est que je ne puis faire aller plus vite car je suis bien ennuyée d'être auprès de lui. Cette nuit, je n'ai pas pu dormir, je pense toujours à vous, il me semble toujours que j'étais dans vos bras. »

Les amants abandonnent les poisons impuissants et **Fortunée** revient à la charge.

Celle qu'un roman a nommée plus tard *La vénus de Gordes* finit par décider **Denante** à tuer **Théophile** d'un coup de fusil.

Le soir de Noël, le 24 décembre 1861, on se dispose, au mas **Béridot** à la Bastide-Neuve, à veiller joyeusement. Les traditions sont vivaces à cette époque en Provence. Un cousin de **Fortunée** est présent et on trinque notamment au rétablissement de **Théophile** qui semble se porter beaucoup mieux depuis quelques semaines. Les amants se sont vus dans la journée et **Fortunée** a apporté la poudre pour le fusil. **Denante** se poste derrière le portail et passe le canon de son arme par un large trou. Quelques temps après, à la suite du départ du cousin, **Théophile** effectue sa ronde du soir et, près de la grange, reçoit deux balles en pleine poitrine. Il expire au bout d'une demi-heure.

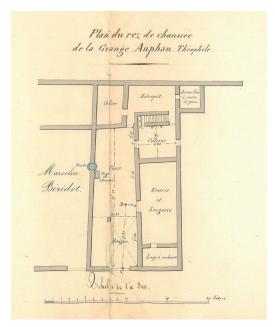
La police n'est pas embarrassée pour découvrir l'assassin bien que **Denante**, après son forfait, se soit efforcé de se créer de nombreux alibis en dinant avec sa famille à Gordes, en courant tout le village et en se précipitant même au chevet de sa victime avec de grands transports de douleur. Il est arrêté le soir même. Il tente de se donner la mort par un coup de couteau dans le bas-ventre mais les gendarmes le désarment. Immédiatement après, il fait l'aveu de son crime et en dévoile les circonstances en livrant sa maîtresse.

« Ah! Les femmes, les femmes! C'est elle, la malheureuse, qui me l'a fait faire... »

Après être soigné, il est incarcéré dans l'attente de la fin de l'enquête et du jugement. A son tour, Fortunée est arrêtée, elle s'évertue à tout nier. Elle clame son innocence malgré les preuves les plus incontestables comme les billets rédigés de sa main au crayon et destinés à son amant dans lesquels elle incite au crime du mari importun. Enceinte, elle est envoyée à la maison d'arrêt

de la ville d'Apt où elle accouche d'une petite fille, **Anne-Thérèse Auphan**, le 18 février 1862. L'enfant est confiée à une nourrice à Apt où elle décède à l'âge de cing mois.

Les deux amants assassins sont traduits devant les assises de Vaucluse à Carpentras. Le procès a lieu au début du mois de mai 1862. Ce qui caractérise cette session c'est de voir les deux accusés, qu'une passion délirante avait encouragé au crime le plus lâche et le plus stupide, se montrer tout à coup animés l'un contre l'autre d'une véritable fureur. Denante, de toutes ses forces, charge Fortunée, l'accuse de l'avoir affolé, littéralement obligé de commettre son forfait. En revanche, celle-ci, se cachant derrière son manchon ou son mouchoir, répondant brièvement, d'une voix sourde, rejette sur l'autre toutes les responsabilités.



Plan du rez-de-chaussée de la grange de Théophile Auphan (arch. dép. Vaucluse 2U438)



Ainsi l'instinct qui a poussé presque irrésistiblement ces deux êtres l'un vers l'autre, qui semble les avoir liés pour toujours, les sépare, car il les exhorte désormais à sauver sa vie en éliminant son partenaire!

Les avocats de **Denante** et de F**ortunée**, **Maîtres Barcilon** de Carpentras et **Thourel** d'Aix-en-Provence sont éloquents.

Le premier cherche à atténuer la culpabilité du maquignon en évoquant sa tentative de suicide, ses aveux et ses remords. Il se sert même de la famille légitime de son client. Il s'écrie dans la cour de justice :

« Est-il donc toujours nécessaire que le sang coule sur nos places publiques ? Et n'ai-je pas le droit de m'abriter derrière une femme, la femme **Denante**, elle que l'accusation a honorée de ses éloges, elle qui m'a donné mission d'implorer votre



Thérèse Raquin d'Emile Zola, deuxième édition, 1868

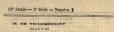
pitié? N'ai-je pas le droit d'invoquer le nom de cet enfant, innocente victime? Non la justice n'exige pas un sanglant sacrifice qui répugnerait à vos consciences. Ce fils! Il portera toujours un nom déshonoré, flétri... Voulez-vous encore que son nom soit celui d'un supplicié? (...) La prière est toute puissante auprès de Dieu; Serait-elle donc sans efficacité devant la justice des hommes? »

Me Thourel, l'avocat de Fortunée Béridot prend lui-aussi un ton grave et magistral pour sa cliente : « (...) Je voulais la réconcilier avec Dieu avant de vous demander pitié pour elle ; et elle a avoué, et elle n'est sortie de son humilité que pour se lever dans la calomnie. Ah ! La nuit et le remords l'avaient vieillie, et elle vient à vous, le deuil dans le cœur et sur ses habits. (...) Elle était fière de sa beauté, et les rides du remords sillonnent son front, telle que Madeleine, après s'être livrée à ses péchés enivrants. »

Les jurés de Carpentras ont dû être sensibles aux accents dramatiques des deux avocats car ils décident d'éviter la guillotine au triste couple et choisissent les travaux forcés à perpétuité comme peine. Ainsi sont séparés à jamais ces deux êtres furieusement acharnés à se réunir.

Fortunée Béridot est envoyée en Guyane où elle décède de maladie en 1866. Quant à François Denante, il est envoyé au bagne de Toulon duquel il s'échappe en 1863. On ne trouve plus ensuite trace du bagnard.

Ce fait-divers a eu un retentissement national et a marqué son époque. En effet, **Adolphe Belot** et **Ernest Daudet** écrivent l'affaire romancée dans leur livre *La vénus de Gordes*. Il est d'abord publié sous forme de feuilleton dans le journal *Le Figaro* à partir du 16 novembre 1866, le journal devenant quotidien le même jour. L'histoire inspire même le grand écrivain **Emile Zola** pour l'écriture de son roman de jeunesse **Thérèse Raquin** l'année suivante.





FIGARO PARAIT TOUS LES JOURS

UN BAPTÉME

UN ENTERREMENT

Hier — Aujourd'hui — Demain

## LA VENUS

GORDES





www.vaucluse.fr

@departementvaucluse

Archives départementales de Vaucluse

Palais des papes • 84000 Avignon 04 90 86 16 18 • archives84@vaucluse.fr https://archives.vaucluse.fr